

Trophée de Ligue U10 de Carcassonne

13 et 14 Mai 2023

Route de Saint Hilaire
11000 Carcassonne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir cahier des charges du Trophée de Ligue U10.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 30 participants

| Filles / Garçons | Nombre Minimum | Drapeau Minimum | Wild Card |
|------------------|----------------|-----------------|-----------|
| Filles | 6 | Jaune | 5 |
| Garçons | 19 | Jaune | |

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : 18 trous / 9 trous par jour

Formule de jeu : **Score Maximum Brut** (limité à 9 Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

Distance de jeu préconisée FFGolf : voir cahier des charges (recommandations § 3.6-4 / § 3.6-6)

Marques de départ : Filles **Repères 7** (Oranges) / Garçons **Repères 6** (Violet)

Classement : Classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départs : Tour 1 : Samedi après-midi / Tour 2 : Dimanche matin

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font auprès du Club.

Lien d'inscription : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=136027>

Renseignements auprès du Club organisateur :
golf-de-carcassonne.com

06 13 20 85 43 - contact@golf-de-carcassonne.com

La clôture des inscriptions est fixée au **3 mai 2023**

Les droits d'engagement sont de **25 €**

Forfait : voir § 1.2.1-4 (13. Forfait)

Rappel du règlement général

• **Épreuve non-fumeur** voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

• **Accompagnateurs, suiveurs de parties et moyens de déplacements** : voir cahier des charges

Qualification pour la Finale Régionale - Départage des ex-aequo

Les 10 premières filles et les 10 premiers garçons de cette étape qualificative se verront attribuer respectivement : 10, 9, 8, 7, 6, ... points.

Le départage pour les points attribués sera fait sur les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

A l'issue de la 6^{ème} étape, un classement final sera établi qui permettra d'établir la liste des joueuses et joueurs qualifiés pour la finale dans la limite du nombre maximum de participant et selon les quotas définis filles et garçons (cf. cahier des charges)